

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire jeudi le 10 avril 2025 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère ; Marilyn Dagenais, conseiller; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier

Est absente : Nathalie Dupont, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2025.04.058

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 10 AVRIL 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 10 avril 2025
 2. Adhésion de la Municipalité de Lantier à la déclaration "Engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord"
- Période de questions
3. Levée de la séance extraordinaire du conseil

2025.04.059

2. ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER À LA DÉCLARATION "ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD"

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un accès à une eau de qualité;

CONSIDÉRANT QUE la qualité de l'eau favorise la biodiversité et les services écologiques;

CONSIDÉRANT la nécessité d'une gestion intégrée de l'eau;

CONSIDÉRANT les actions déjà entreprises;

CONSIDÉRANT la capacité d'action des municipalités signataires;

CONSIDÉRANT le souhait de pérenniser la déclaration;

Il est proposé par la conseillère Line Beauregard

QUE le conseil de la Municipalité de Lantier confirme son adhésion à la déclaration d'engagement pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

3. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 19h15.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

